

NOTE D'INFORMATION

LA MINUSCA RESTE FIDELE A SA MISSION DE PROTECTION DES CIVILS

Bangui, le 9 septembre 2015 – La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine a tenu son point de presse hebdomadaire ce mercredi 9 septembre 2015. Faisant le point sur les activités de la Mission, la Chef du Bureau de la communication et de l'information publique, Myriam Dessables, a annoncé que 24h après que la ville de Bambari a été érigée «zone sans arme», aucun incident de nature à constituer une menace pour la protection des civils n'est à déplorer.

Cette zone s'étend de PK0 à PK12 sur l'axe Bambari-Grimari et 100 mètres de chaque côté de l'axe. Selon la Force de la MINUSCA, toute attaque, incident armé ou tentative de déployer des éléments armés dans la «zone sans arme» seront considérés comme une agression envers la population civile. La Mission y répondra, si nécessaire, par l'usage de la force militaire. De plus, toute personne appréhendée dans cet espace, en possession d'armes, sera arrêtée par la MINUSCA et ne sera plus éligible au programme Désarmement, Démobilisation et Réintégration (DDR).

La MINUSCA avait commencé au mois de juillet 2015 une campagne de sensibilisation pour le lancement des activités pré-DDR en faveur des groupes signataires de l'accord de Bangui. Dans ce cadre, les responsables des groupes armés à Bambari, Kaga-Bandoro, Ndele, Bria, Bouar, Bossangoa et Paoua ont déjà été sensibilisés aux dépôt des armes dans des containers sur le principe de double cadenas, la mise en place du soutien alimentaire et l'interdiction du port d'arme.

La Mission déplore toutefois que la majorité de groupes armés hésitent encore à déposer les armes. Les principales raisons exposées sont les revendications politiques non encore prises en compte par le Gouvernement, l'insécurité aux frontières, la peur d'un déséquilibre des forces après un désarmement partiel et la problématique de l'intégration des combattants des différents groupes armés dans les corps en uniforme de l'État qui n'est pas encore résolue.

La MINUSCA persévère dans la sensibilisation aux nombreux dividendes de la paix à travers les Travaux à haute intensité de main d'œuvre (THIMO) lancés dans différentes localités auprès des jeunes à risque. C'est le cas à Bangui, Bria, Bambari, Kaga Bandoro et Bouar où des jeunes gagnent leur vie grâce à des travaux d'assainissement, d'aménagement urbain, de fabrication de briques en terre cuite ou encore de réhabilitation d'édifices publics.

Au chapitre des élections, Myriam Dessables a annoncé que l'enregistrement des électeurs se poursuit dans l'aire opérationnelle 3 (Ouest du pays) et vient de démarrer

dans l'aire opérationnelle 4 (diaspora) au Congo Brazzaville. La République du Tchad a signé le 3 septembre 2015 l'Accord tripartite avec la RCA et le HCR en vue du démarrage dans les meilleurs délais de l'opération d'enregistrement des réfugiés centrafricains. Dans l'aire opérationnelle 2 (Est du pays), l'enregistrement est pratiquement achevé. Les équipes de l'Autorité nationale des élections (ANE) avec le soutien des Bureaux Electoraux Régionaux (BER) sont en train de récupérer le matériel pour leur stockage au niveau des préfectures avant leur acheminement vers le Centre de Traitement des Données à Bangui opérationnel depuis le 7 septembre 2015. Le cumul partiel obtenu des données statistiques de l'enregistrement des électeurs dans l'ensemble du pays à la date du 8 septembre 2015 donne un total de 1.290.782 soit 61,58% des électeurs potentiels.

Dans le cadre de la préparation des élections, la France a signé, le 3 septembre 2015, une convention d'appui budgétaire au processus électoral de 2 millions d'euros avec le Gouvernement de la RCA, le PNUD et l'ANE. D'autre part, un atelier sur le rôle des médias dans la conduite et la promotion des élections pacifiques en RCA s'est tenu du 7 au 9 septembre 2015. L'objectif était de mieux outiller les journalistes dans la couverture du processus électoral, tout en veillant au respect des droits de l'homme. Dans ce cadre, un code de bonne conduite des journalistes a été signé par la quarantaine de participants, venus de toutes les régions du pays.

Concernant la promotion et la protection des droits de l'homme, Mme Dessables a annoncé qu'au cours de la semaine écoulée, la Mission a enregistré 50 incidents de violations des droits de l'homme ayant fait 48 victimes dont au moins 5 femmes et 1 enfant. De sources concordantes, les auteurs présumés de ces incidents sont les anti-Balaka, les ex-Séléka UPC / FDPC et des éléments de la Police et de la Gendarmerie.

Myriam Dessables a aussi fait état de plusieurs activités d'appui aux autorités de transition. La MINUSCA organise le jeudi le 10 septembre 2015 à Bangui à l'attention des 14 experts nationaux, le 2e atelier d'identification, d'harmonisation et de validation des modules de renforcement des capacités des agents territoriaux, en vue d'appuyer le Ministère de l'Administration du Territoire, de la Décentralisation et de la Régionalisation à produire un guide territoriale. Elle appuie aussi la mise en œuvre du plan de redéploiement du personnel judiciaire dans les juridictions provinciales. Dans cette dynamique, un cadre pédagogique de développement de modules pour la formation continue des juges d'instruction a été élaboré et transmis à l'Inspecteur général des services judiciaires.

Dans le cadre de la sensibilisation des Casques bleus sur les valeurs de l'ONU, le Commandant de la Force de la MINUSCA, le Général Martin Chomu Tumenta, a rencontré les troupes à Berberati, Bouar, Bambari, Bria et Bossangoa. Partout où il s'est rendu, le Commandant de la Force a rappelé les documents relatifs aux Directives de Commandement sur les abus sexuels qu'il a adressées, courant juillet 2014, aux Commandants des différents bataillons. Le Général Tumenta a rappelé qu'il tient pour responsable tous les Commandants des Unités, chacun à son niveau de hiérarchie, pour la sensibilisation et le suivi de leurs subordonnés.

Au niveau opérationnel, la Force de la MINUSCA continue à assurer l'escorte des convois commerciaux et des autorités nationales et internationales sur tous les axes du territoire

centrafricain. Plus de 709 véhicules commerciaux ont été escortés par la Force sur la route principale d'approvisionnement n°1 (MSR1) depuis la fin de la grève des transporteurs. Parallèlement, elle a sécurisé les déplacements des équipes électorales dans leurs zones de responsabilités respectives. Enfin, la Force a effectué plus de 2 600 patrouilles dans tous les secteurs en mettant l'accent sur les axes et foyers de tensions tels que Bambari- Grimari, Sibut-Grimari-Dekoa -Kaga-Bandoro, Bria-Yalinga et Berberati-Nola.

Le point de la police de la MINUSCA indique qu'à Bangui, la grande criminalité est contenue à niveau assez modéré. En effet, seules sept infractions ont été enregistrées au cours de la semaine écoulée. La composante police de la MINUSCA se félicite de la remise volontaire d'une arme de fabrication artisanale et d'une grenade.

Toutefois, des affrontements entre groupes armés se sont soldés par plusieurs morts et des blessés. A Kaga Bandoro, ces incidents ont fait un mort et un blessé. A Dekoa, ils ont causé cinq morts, sept blessés et six disparues. Afin de juguler les conflits intercommunautaires, la police de la MINUSCA a déployé des officiers à Bouar, à Bossangoa, à Bria, à Kaga Bandoro, à Ndélé, à Bambari et à Bangassou.

